

Partenariat canadien pour une agriculture durable

Compétitive. Novatrice. Résiliente.

Planification de la gestion agroenvironnementale





Description et objectifs du programme

Favoriser les mesures d'adaptation aux changements climatiques ainsi que les mesures d'atténuation des changements climatiques et des risques agroenvironnementaux, en améliorant les connaissances, la collecte de renseignements et le transfert de technologie au moyen de plans agroenvironnementaux et de mesures connexes.

Demands admissibles

- Associations de producteurs agricoles
- Établissements universitaires ou de recherche
- Autres particuliers ou groupes en mesure d'atteindre les objectifs du programme

Activités admissibles

- Mise en œuvre du programme de planification agroenvironnementale

Niveau d'aide

- Jusqu'à 100 % des coûts de mise en œuvre admissibles du programme de planification agroenvironnementale





Lignes directrices administratives

Tous les demandeurs doivent se familiariser avec les lignes directrices administratives avant de déposer leur demande. Les lignes directrices administratives peuvent être consultées ici : **PCAD Lignes directrices administratives**



Production de rapports

Les candidats peuvent être tenus de rédiger un rapport sur l'incidence du financement reçu. Les exigences en matière de rapports seront décrites dans la lettre d'offre.



Autres exigences

Il incombe au demandeur de s'assurer qu'il possède tous les permis, approbations environnementales ou certifications nécessaires pour mener à bien son projet.



Collaboration régionale

Les projets qui sont évalués afin de démontrer les avantages et les retombées pour plus d'une province peuvent être admissibles à un financement sur une base régionale.

Comment présenter une demande

Avant de déposer une demande, les demandeurs doivent en discuter avec le personnel compétent du ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches (agent de croissance des entreprises, agent de développement ou spécialiste). Une liste des personnes-ressources du Ministère se trouve sur le lien suivant :

Secteur du développement des cultures (Direction) (gnb.ca)

Secteur du développement du bétail (Direction) (gnb.ca)

Les demandes dûment remplies peuvent être soumises par courriel ou par courrier.

Envoi d'une demande par courriel :

Sustainable.CAP@gnb.ca

Envoi d'une demande par courrier :

Administrateur du programme Partenariat canadien pour une agriculture durable
Direction des programmes financiers destinés à l'industrie
Ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches
C.P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1